

Publié le 6 octobre 2020

L'écoquartier fluvial de L'Île-Saint-Denis, récit d'une renaissance

Ce vaste écoquartier a accueilli ses 600 premiers habitants en 2019. Il hébergera une partie des athlètes du futur village olympique des JO de 2024. Conçu pour mêler les usages avec fluidité, il a atteint son objectif.



Fermez les yeux et laissez-vous transporter. **A 3 kilomètres de Paris, L'Île-Saint-Denis accueille un vaste écoquartier aux ambitions sociale et environnementale fortes.** Un quartier mixte, sans voitures, où les espaces publics offrent une belle respiration, offrant aux habitants la possibilité de renouer le lien avec le fleuve grâce à l'aménagement des berges de Seine tout en proposant une offre de logements innovante et accessible aux habitants de Plaine Commune. C'est en lieu et place des anciens entrepôts des grands magasins parisiens – qui formèrent les bases logistiques les plus importantes de la région parisienne entre 1950 et 1992- que **Plaine commune, la ville de L'Île-Saint-Denis et la Sem Plaine Commune développement ont initié en 2009 l'aménagement**

de ce quartier, confié à l'agence d'urbanisme Philipon-Kalt.

600 nouveaux habitants installés

L'appellation d'écoquartier n'a rien ici d'usurpé : quartier sans voiture, réemploi des matériaux de déconstruction des entrepôts, services à la mobilité, habitat participatif, imbrication des typologies de logements, prix des logements maîtrisés, performance énergétique des bâtiments, ampleur et qualité des espaces publics, récupération des eaux pluviales, etc., sont **autant d'éléments qui favorisent le bien-vivre ensemble**. Cette démarche a tapé dans l'œil du **comité de candidature Paris 2024** puisque le site accueillera ainsi une partie du village des athlètes à l'occasion des Jeux olympiques et paralympiques de 2024. La première phase du quartier (260 logements, commerces, parking mutualisé, espaces publics) a été livrée et l'aménagement des phases qui accueilleront une partie du village des athlètes est engagée. 600 nouveaux habitants se sont installés et ont découvert leur nouvel environnement.

« Ne pas en faire un démonstrateur d'innovation »

« L'idée n'était pas de faire de ce projet un démonstrateur d'innovation. Ce n'est pas une fin en soi. Nous voulions une mixité des populations et des usages facile d'appropriation. Les premiers habitants nous disent que les logements leur conviennent, que le cadre répond à ce qui leur a été présenté. C'est pour nous l'essentiel », se réjouit **Catherine Léger, directrice générale de Plaine Commune développement**.